

L'apprentissage... qu'est-ce que c'est ?

Apprentissage

[Mode d'emploi pour les employeurs](#)[Trouver son maître d'apprentissage](#)[Aides financières](#)[Hébergement](#)**Accompagnement des candidats, modalités**

administratives du contrat : Gloria Dehaene au 02 97 35 31 83. Accueil le matin sans rendez-vous de 10 h à 12 h et sur rendez-vous de 14 h à 17 h.

Développeur de l'apprentissage (se déplace dans les entreprises) : Céline Parat au 02 97 35 31 88 courriel : cfa@mairie-lorient.fr



Les 6 étapes pour devenir apprenti... cliquez pour ouvrir le document